

**École de criminologie**  
Université de Montréal

**Session hiver 2021**

Plan de cours  
**CRI67502 – Fondements de la criminologie 2**  
Mardi 08:30-11:30  
Cours à distance

Dr. Ben Heylen  
[ben.heylen@umontreal.ca](mailto:ben.heylen@umontreal.ca)

Disponibilités : sur rendez-vous

## Descripteur du cours

Ce séminaire portera sur les notions de base en criminologie. Remarques: Obligatoire pour tous les candidats à la M.Sc. qui ne sont pas titulaires d'un B.Sc. en criminologie ou de son équivalent.

## Objectifs du cours

### ***Objectifs généraux***

L'objectif général du cours est de favoriser l'acquisition d'un socle commun de connaissances autour des notions fondamentales en criminologie pour tout(e) étudiant(e) arrivant en 2<sup>ème</sup> cycle universitaire dans ce vaste domaine d'études. Il s'agit donc de poursuivre et de compléter la démarche initiée dans le cadre du premier séminaire de « Fondements ». Les thématiques, questions et traditions de recherche marquantes en criminologie continueront ainsi à être présentées et discutées en cours, tout en apportant aussi un éclairage sur la diversité des travaux menés au sein même de l'École de criminologie. Par le biais de ce passage en revue des enjeux cruciaux qui animent les recherches criminologiques, le cours vise in fine à donner aux étudiant(e)s les bases nécessaires au développement de leurs propres activités scientifiques.

### ***Objectifs spécifiques***

À la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

- 1) Identifier les différentes approches sociologiques et juridiques en criminologie;
- 2) Évaluer de façon critique des études existantes, en tenant compte des perspectives théoriques compétitives;
- 3) Appliquer les connaissances sur un cas réel et élaborer un exposé cohérent qui se situe dans l'une ou plusieurs des approches criminologiques discutées dans le cours.

## Approches pédagogiques

Les séances seront organisées en deux temps. La première partie du cours sera dédiée à la présentation et la discussion d'un texte scientifique publié par un(e) ou plusieurs professeur(e)s de l'École de criminologie ou d'une publication capitale dans le domaine de la criminologie. Obligatoire, la lecture du texte constituera un prérequis indispensable à la bonne marche du cours et à la réussite de l'apprentissage entrepris par les étudiant(e)s. Les publications en question seront disponibles sur StudiUM. La seconde partie du cours prendra la forme d'exposés magistraux offrant à chaque fois un éclairage sur un pan essentiel des travaux en criminologie.

## Modalités d'évaluation des apprentissages

### *Outils d'évaluation*

#### **1. Un exposé (35% de la note finale)**

Chaque participant(e) au séminaire aura pour tâche d'animer une séance de discussion autour d'une lecture obligatoire en présentant le texte concerné - ainsi que son ou ses auteur(e)s de manière plus générale - tout en facilitant les échanges collectifs sur les thèmes et enjeux qui y sont abordés. La présentation orale en tant que telle s'étalera sur 20-30 minutes et sera suivie d'une discussion collective.

#### **2. Production d'un travail de fin de session (50% de la note finale)**

Chaque participant(e) devra produire une analyse originale sur un événement récent/sujet d'actualité libre en articulant sa réflexion autour d'une question de recherche, d'une approche ou d'une théorie abordée en cours. Ce travail sera concrétisé sous la forme d'un texte compris entre 4000 et 6000 mots à soumettre en fin de session. Le rendu final sera précédé par la remise d'un plan d'une page

en milieu de session. Le plan et le texte devront être directement envoyés à l'enseignant le jour prévu. Les modalités et consignes relatives à ces travaux seront discutées davantage en cours.

### 3. Participation individuelle (15% de la note finale)

Le cours repose en grande partie sur la participation active des étudiant(e)s. Les participant(e)s devront ainsi s'engager dans les débats suscités par le texte à lire pour chaque séance. L'implication personnelle constitue à ce titre un élément important pour la réussite de ce cours et elle sera fortement prise en considération par l'enseignant.

#### ***Barème de notation***

---

La grille de conversion des pourcentages suivante sera utilisée :

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

#### ***Déroulement du cours***

---

Dates	Théories	Article pour discussion
19-01	Présentation du plan de cours, du déroulement des	Gottfredson, M. R. (2011). Some advantages of a crime-free criminology. In M. Bosworth &

	<p>séances et des modalités d'évaluation.</p> <p>Éclairage introductif sur la criminologie comme « discipline scientifique ».</p>	<p>C. Hoyle (eds.), <i>What is criminology?</i> (pp. 35-48). New York: Oxford University Press.</p> <p>(suggéré) Ouimet, M. et Gravel A. (2020). Les théories de la délinquance sont-elles universelles? Réponse étonnante provenant des données du second sondage international de délinquance. <i>Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique</i>, LXXIII (1), 3-14.</p>
26-01	Les théories de l'anomie et de la tension	Boccio, C.M. & Beaver, K.M. (2020). Low self-control, victimization, and financial hardship: does low self-control moderate the relationship between strain and criminal involvement? <i>International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology</i> . First published : March 2020.
02-02	Les théories du contrôle social et de « social bonding »	Côté, M., Tremblay J., Jiménez-Murcia S., Fernández-Aranda F. & Brunelle, N. (2019). How can partners influence the gambling habits of their gambler spouse? <i>Journal of Gambling Studies</i> , 36, 783-808.
09-02	Les théories de l'apprentissage social	Tanner, S. & Campana, A. (2020). Watchful citizens' and digital vigilantism: a case study of the far-right in Quebec. <i>Global Crime</i> , 21(3), 262-282.
16-02	Les théories de la réaction sociale et le « reintegrative shaming »	Quirouette, M. (2018). Community practitioners, risk logics and micro politics in lower criminal courts. <i>Theoretical Criminology</i> , 22(4): 582-602.
23-02	<b>Discussion en groupe sur les plans de travail</b>	Présentation des plans de travail et feedback en groupe
02-03	<b>Activités libres</b>	----
09-03	La théorie de la désorganisation sociale : la structure sociale, les communautés et le crime	Boivin, R., & Ouellet, F. (2011). La dynamique de la criminalité à Montréal : l'écologie criminelle revisitée. <i>Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice</i> , 53(2), 189-216.

16-03	Les théories du passage à l'acte et la criminologie environnementale	Boivin, R. & Nogueira de Melo, S.N. (2019). The concentration of crime at place in Montreal and Toronto. <i>Canadian Journal of Criminology</i> , 61(2), 46-65.
23-03	Le conflit social, les structures d'oppression, et les approches critiques	Lussier, P., Deslauriers-Varin, N., Mathesius, J., & Chouinard Thivierge, S. (2020). Cheval de Troie, populisme pénal et registres publics de délinquants sexuels. <i>Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique</i> , LXXIII (3), 259-289
30-03	La victimologie, la justice réparatrice et la justice transitionnelle	Balde, R. & Wemmers J.-A. (2020). Perceptions of justice and victims of crimes against humanity in Guinea. <i>International Review of Victimology</i> . First published June 19, 2020.
06-04	Les théories développementales, les carrières criminelles, et les perspectives intégratives	Ouellet, F. & Dubois, M.-è. (2020). Carrière criminelle lucrative et désistement assisté. <i>Criminologie</i> , 54(1), 73-104.
13-04	Les théories évolutionnaires et sociobiologiques	Heylen, B. (2015). <i>The dark side of human sociality: the evolutionary roots of contemporary prejudice and bias motivated behaviors</i> . Ghent University. Faculty of Law, Ghent, Belgium.
20-04 27-04	<b>Soumission du travail de fin de session</b>	Journées d'examens – pas de cours

## Lectures pertinentes

Bosworth, M. & Hoyle, C. (2009). *What is criminology?* New York : Oxford University Press.

Cullen, F. T., & Agnew, R. (2006). *Criminological theory: past to present*. California: Roxbury Publishing.

Cusson, M., Guay, S., Proulx, J. & F. Cortini (2013). *Traité des violences criminelles*. Montréal: Les éditions Hurtubise.

Liebling, A., Maruna, S. & McAra, L. (2017). *The Oxford handbook of criminology*. New York: Oxford University Press.

Ouimet, M. (2018). *La délinquance. Théories, causes et facteurs*. Montréal : Presses de l'Université de Laval.

## Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : [www.crim.umontreal.ca](http://www.crim.umontreal.ca)

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :  
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

## Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

## Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :  
<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

## Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

[https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole\\_et\\_formulaire\\_de\\_demande\\_de\\_r%C3%A9vision\\_de\\_notes\\_%C3%80\\_EN\\_VOYER.pdf](https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_EN_VOYER.pdf)

### ***Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)***

---

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

### ***Justification d'une absence (article 9.9)***

---

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

[https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis\\_absence\\_examen\\_form.pdf](https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf)

### ***Plagiat et fraude (article 9.10)***

---

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.